



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023

CONVOCATION EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N° 07/06/2023

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 24

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, GALAND Mélanie, DUHEM Christian, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. TRIoux Annick donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, GRATTEPANCHE Céline donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, PETRIOLI Franca donne pouvoir à M. DUHEM Christian

Membres excusés : MM. MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël

Membres absents : MM. PLAYE Maryse, CLOET Geoffrey

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Aménagements ludiques de l'Espace Gilbert DHENAIN - Convention

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant la politique municipale en matière de cohésion sociale en direction des quartiers ;

Considérant la nature du partenariat entre la Ville d'Escaudain et les bailleurs sociaux, plus particulièrement avec Sia habitat, orienté vers l'amélioration du cadre de vie des quartiers ;

Considérant l'implication de Sia habitat sur la Cité Victoire au travers notamment de l'opération de rénovation thermique ;

.../...

Considérant qu'en plus de cette opération de qualification thermique, Sia habitat envisage, en lien avec la Ville d'Escaudain, de poursuivre son investissement pour l'amélioration de l'environnement du quartier en aménageant l'Espace Gilbert Dhenain grâce à l'installation de mobiliers urbains, dans le cadre d'ateliers participatifs associant des habitants ;

.../...

Considérant que Sia habitat s'engage à prendre en charge le financement de ces aménagements dont la responsabilité opérationnelle revient à la Société de Coopérative et Participative d'architecture "Les Saprophytes", désignée par Sia habitat comme étant le Maître d'œuvre ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE la convention tripartite entre Sia habitat, la Société Coopérative et Participative "Les Saprophytes" et la Ville d'Escaudain.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme SCHUTT Sylvie), GRATTEPANCHE Céline (pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine), GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à M. DUHEM Christian), DUHEM Christian, PETIT Dimitri

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT.

Le Secrétaire de séance,

Stievenard
↓



Karine STIEVENARD.